

SDEG 16
308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz
de la Charente

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n°2021347CS0403**

Comité Syndical du 13 décembre 2021

Date de convocation : 1^{er} décembre 2021

Date d'affichage : 14 décembre 2021

OBJET : Budget principal 2021 : décision modificative n°4.

L'an deux mille vingt-et-un, le treize du mois de décembre à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à l'Espace Paul Dambier, rue des Bouvreuils à Champniers, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Jean REVEREAULT.

Nombre total de délégués :	74
Quorum :	38
Nombre de délégués présents au moment du vote :	49
Nombre de procurations au moment du vote :	5

Les mesures sanitaires contre la Covid-19 mises en place pour la tenue de la réunion :

1. Demande du Pass Sanitaire à l'entrée de la salle
2. Distribution de gel aux délégués par une collaboratrice du SDEG 16, dès l'entrée de la salle
3. Port du masque obligatoire
4. Gel hydroalcoolique à plusieurs endroits dans la salle
5. Sièges installés à plus d'un mètre de distance
6. Distribution avec des gants à chaque délégué de crayon pour les signatures du registre et documents

7. Désinfection du micro après chaque utilisation
8. Aucun cocktail organisé après la réunion.

Le Président demande à Madame Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Madame Laure GAUTHIER expose que la proposition de décision modificative n°4 du budget principal 2021 pourrait être la suivante :

SDEG 16	DM n°4 2021
Code INSEE	BUDGET SDEG 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Décision modificative n°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612-01 : Énergie - Électricité	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61551-01 : Matériel roulant	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6182-01 : Documentation générale et technique	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6236-01 : Catalogues et imprimés	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	450 308,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	450 308,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6541-01 : Créances admises en non-valeur	0,00 €	0,98 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,98 €	0,00 €	0,00 €
D-6718-814 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	223 849,16 €	0,00 €	0,00 €
D-6718-816 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	1 252 316,43 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	1 476 165,59 €	0,00 €	0,00 €
R-7473-814 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	224,16 €
R-74748-814 : Autres communes	0,00 €	0,00 €	497 000,00 €	223 968,33 €
R-74748-816 : Autres communes	0,00 €	0,00 €	60 412,49 €	1 241 304,49 €
R-74758-814 : Autres groupements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 431,75 €
R-74758-816 : Autres groupements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 011,94 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	557 412,49 €	1 491 940,67 €
R-7718-814 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	131 884,01 €
R-7788-814 : Produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	143 884,01 €
Total FONCTIONNEMENT	450 308,88 €	1 492 166,57 €	557 412,49 €	1 635 824,68 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	450 308,88 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	450 308,88 €	0,00 €
D-2762-816 : Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0,00 €	22 666,67 €	0,00 €	0,00 €
R-2315-816 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 666,67 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	22 666,67 €	0,00 €	22 666,67 €
R-10222-01 : F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 085,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 085,00 €
D-13248-218-814 : EP - Vapeur de Mercure 2018	0,00 €	298,85 €	0,00 €	0,00 €
D-13248-270-814 : EP - Travaux neufs 2020	0,00 €	55,30 €	0,00 €	0,00 €
D-13248-278-814 : EP - Travaux neufs 2018	0,00 €	597,10 €	0,00 €	0,00 €
D-1328-277-814 : EP - Travaux neufs 2017	0,00 €	560,94 €	0,00 €	0,00 €
D-1328-278-814 : EP - Travaux neufs 2018	0,00 €	422,69 €	0,00 €	0,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 1 sur 3

SDEG 16		DM n°4 2021
Code INSEE	BUDGET SDEG 16	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Décision modificative n°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-1328-360-816 : AE - Extensions et Raccordements 2020	0,00 €	18 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-1328-368-816 : AE - Extensions et Raccordements 2018	0,00 €	37 404,07 €	0,00 €	0,00 €
R-1323-35468-816 : CE - Eff Res Subv - RODP mut 2018	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 427,15 €
R-13248-271-814 : EP - Travaux neufs 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400 000,00 €
R-13248-280U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2020 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	3 775,08 €	0,00 €
R-13248-281U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2021 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €
R-13248-288U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2018 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	0,00 €	655,86 €
R-13248-35431UM-816 : RDE - SDEG - Effac Subv Urb mut 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28 095,83 €
R-13248-35441M-816 : RDE - SDEG 16 - Effac non Subv Mutualisés 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €	41 816,66 €
R-13248-360-816 : AE - Extensions et Raccordements 2020	0,00 €	0,00 €	2 091,54 €	0,00 €
R-13248-361-816 : AE - Extensions et Raccordements 2021	0,00 €	0,00 €	86 000,00 €	0,00 €
R-13258-271-814 : EP - Travaux neufs 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
R-13258-281U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2021 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
R-13258-289U-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2019 - Communes Urbaines	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 042,02 €
R-13258-360-816 : AE - Extensions et Raccordements 2020	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 091,54 €
R-13258-361-816 : AE - Extensions et Raccordements 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €	86 000,00 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	57 338,95 €	91 866,62 €	659 129,06 €
R-1641-01 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	261 025,33 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	261 025,33 €
D-2188-271-814 : EP - Travaux neufs 2021	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-471-01 : Autres acquisitions 2021	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	108 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-281-814 : EP - Renforcement des Réseaux 2021 - Communes Rurales	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-35331R-816 : RDE-SDEG 16-Effacement retenu non subventionné 2021	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-35441M-816 : RDE - SDEG 16 - Effac non Subv Mutualisés 2021	0,00 €	36 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-601-816 : Cartographie - PCRS	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2317-251-814 : EP - Sinistres avec Tiers 2021	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2317-271-814 : EP - Travaux neufs 2021	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2315-35398-816 : RDE - FACE SS - Sécurisation 2018	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 836,23 €
R-2315-35408-816 : RDE - FACE AP - Renforcement 2018	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 772,16 €
TOTAL 23 : Immobilisations en cours	100 000,00 €	381 000,00 €	0,00 €	6 608,39 €
R-2762-816 : Crédances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 666,67 €
TOTAL R 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 666,67 €
Total INVESTISSEMENT	100 000,00 €	569 005,62 €	542 175,50 €	1 011 181,12 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 2 sur 3

Code INSEE	SDEG 16 BUDGET SDEG 16	DM n°4 2021
------------	---------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Décision modificative n°4

Total Général	1 510 863,31 €	1 547 417,81 €
---------------	----------------	----------------

BUDGET PRINCIPAL 2021 - RECAPITULATIF

	Budget primitif 2021 + RaR 2020 + DM 2021 n°1 + DM 2021 n°2 + DM 2021 n°3		DM 2021 n°4		Budget global 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	15 301 233,01	16 920 438,73	1 041 857,69	1 078 412,19	16 343 090,70	17 998 850,92
Investissement	62 814 501,64	62 814 501,64	469 005,62	469 005,62	63 283 507,26	63 283 507,26
Total	78 115 734,65	79 734 940,37	1 510 863,31	1 547 417,81	79 626 597,96	81 282 358,18
Différence	1 619 205,72		36 554,50		1 655 760,22	

Le Président

Précise :

- Que l'intégralité de la décision modificative n°4 du budget principal 2021 était jointe aux convocations à la présente réunion.
- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.
- Que pour rappel, les modalités de vote d'une décision modificative sont les suivantes : le budget est voté par nature :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - o avec les chapitres "opérations d'équipement".
 - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

Concernant la décision modificative n°4 du budget principal 2021 telle que présentée et détaillée, le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président soumet donc la décision modificative n°4 du budget principal 2021 au vote.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

54 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- **Approuve et adopte** la décision modificative n°4 du budget principal 2021 telle que présentée.
- **Donne pouvoir** au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif Poitiers, 15 rue Blossac - CS 80541 86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télerecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Un recours administratif préalable peut être exercé dans le même délai.